

La lettre du CADEB

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Agenda associatif et activités du CADEB	Page 2
L'observatoire de Seine Aval	Page 3
Trois enquêtes publiques	Page 4
L'UFC Que Choisir dans la Boucle	Page 5
Les jardins familiaux	Page 6
Déchets ménagers: Sartrouville autonome	Page 7
Questions sur les haltes fluviales	Page 8
Actualité de l'environnement dans la Boucle	Page 9
Actualité des associations de la Boucle	Page 10
La démocratie participative locale	Page 11
Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle	Page 12

La Boucle se mobilise pour l'eau

L'année 2008 est marquée par l'eau d'une manière particulière en Europe et en France : atteindre le "bon état" des eaux en 2015, c'est l'objectif que s'est fixée l'Europe en adoptant en 2000 la directive cadre sur l'eau (DCE). Actuellement et jusqu'au 15 octobre 2008 les citoyens des 27 Etats membres sont invités à participer à une grande consultation : chacun d'entre nous est appelé à s'exprimer sur les actions à mener pour parvenir à la maîtrise des pollutions et à la restauration de la qualité des eaux souterraines et de celles de nos rivières.

Or toute véritable participation implique d'être bien informé et d'avoir le temps de la réflexion. Il faut, à ce sujet, se féliciter de l'organisation dans la Boucle d'une soirée-débat sur cette consultation, le mercredi 17 septembre 2008 à Montesson. L'initiative en revient à Jean-François Bel, Maire de Montesson, Vice-président du Conseil général et de la de la Communauté de communes de la boucle de Seine (CCBS) ; elle est bien entendu fortement soutenue par le CADEB.

Ce qui est nouveau, c'est la possibilité donnée à trois acteurs phares de pouvoir s'exprimer contradictoirement.

Nous aurons donc :

- le point de vue de l'Agence de l'eau Seine Normandie organisatrice de la consultation pour le Ministère de l'Ecologie
- le point de vue d'un élu (Jean-François Bel)
- le point de vue d'une association de défense de l'environnement (Seine Vivante).

Ces courtes interventions serviront à lancer un débat que nous souhaitons le plus large et riche possible.

Au moment où la France est menacée de lourdes amendes pour non application de Directives européennes sur l'eau, où les nappes phréatiques sont de plus en plus polluées par les nitrates et les pesticides, où apparaissent de nombreux polluants émergents (provenant de médicaments, de produits de beauté, d'installations nucléaires, de rejets de PCB,...) dont la dangerosité n'est pas encore prise en compte, où l'application du principe pollueur-payeur est toujours repoussée, où un changement de gouvernance par la participation des associations aux processus de décision tarde à se concrétiser, cette soirée-débat est une occasion unique pour tous les acteurs de la Boucle d'échanger sur les vrais problèmes en toute transparence.

Le Bureau du CADEB

Renseignements pratiques pour la réunion en page 2

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadedeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadedeb.org

Activités du CADEB

Juin 2008

- Mercredi 4: recueil de signatures à la gare de Sartrouville pour l'amélioration du RER A, avec l'AUT (Association des usagers du transport).
- Jeudi 5: participation à la commission consultative des services publics locaux de la Boucle, au Vésinet.
- Mercredi 11: recueil de signatures à la gare de Houilles/Carrières pour l'amélioration du RER A, avec l'AUT
- Jeudi 12: conseil d'administration d'Ile de France Environnement.
- Lundi 16: réunion du SPI Vallée de Seine, à Montesson.
- Mercredi 18 juin: participation à la journée de la sécurité routière à Sartrouville.
- Mercredi 18: conseil d'administration d'Yvelines Environnement.
- Jeudi 19: réunion à Franconville sur le devenir de la carrière de gypse de Cormeilles en Parisis.
- Samedi 21: session eau, avec Ile de France Environnement.
- Vendredi 27: Portes ouvertes de Natur'Ville, dans ses jardins (voir en page 11).
- Lundi 30: inauguration du parcours de la Tangentielle Nord.

Juillet

- Mercredi 2: comité de Fromainville (voir en page 3).

Agenda associatif

- Dimanche 7 septembre: Forum des associations à Croissy sur Seine, avec la participation de Seine Vivante.
- Samedi 13 septembre: Forum des associations à Houilles, au parc Charles de Gaulle, avec la participation de Voisins Voisines.
- Mercredi 17 septembre : soirée-débat sur le thème de l'eau à la salle des fêtes de Montesson, place de la Mairie, à 20h30, organisée par la CCBS (Communauté de communes de la Boucle de Seine et le CADEB. (voir éditorial en page 1).
- Samedi 20 septembre: à 10 h sur l'esplanade du Trocadéro à Paris, délibération extraordinaire contre les vols de nuit (Roissy et Le Bourget), avec de nombreux élus et associations d'environnement.
- Samedi 20 septembre: journée de « l'écologie au quotidien », 4è édition, à Houilles, parc Charles de Gaulle, de 10 h. à 19 h. avec La Boucle Verte. Au programme, stands, conférences, expositions, avec, entre autres : Alter Batir , Ecodecobot , Acôme , Réseau Vélo, Sortir du Nucléaire, l'association ARAUCARIA, A fleur de bio, Veganesh le Slameur bio, Pierre Gilles Bellin (l'habitat bio-économique)etc .Site Internet : www.laboucleverte.org
- Samedi 20 septembre: dans le cadre des journées du patrimoine, portes ouvertes à l'église Saint-Martin de Sartrouville, de 14 h à 17 h : Visite du chantier de restauration, conférences, diaporama. (voir en page 9)
- Dimanche 21 septembre: Salon des associations de Sartrouville, avec la participation du CADEB et de nombreuses associations membres du Collectif. Gymnase Carnot, 64 rue Carnot, de 9 h à 18 h.
- Dimanche 21 septembre: Portes ouvertes de Natur'Ville, association de jardins familiaux, sur son site, au 51 rue Henri Brisson, à Sartrouville. Des jardiniers accueilleront les visiteurs de 11 h à 17 h 30. Une collation sera offerte. A ne pas manquer.
- Dimanche 27 Septembre: Forum des associations du Vésinet de 8 h 30 à 13 h sur le parvis de l'église Sainte Marguerite (centre du Vésinet), avec la participation du syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet.
- Samedi 4 octobre : Fête du quartier des Dix-Arpents, de 10 h à 18 h, au parc Dijou, à Sartrouville.
- Lundi 6 octobre: visite du Sénat, avec Catherine Tasca, sénateur des Yvelines.
- Dimanche 12 octobre: 10e fête des Vendanges à Sartrouville, avec le Comité du Vieux Pays, au parc du Dispensaire, de 10 heures à 18 heures. Stands, animations. Participation du CADEB et de plusieurs associations membres.

Renseignements complémentaires sur le site du CADEB: www.cadeb.org

Le Réseau cherche compétence

Le Réseau d'Échanges de Savoirs accueille de nombreux habitants de Sartrouville implantés plus particulièrement sur le Plateau. Le principe de son action est celui d'un échange de Savoirs. Chacun apporte sa connaissance, par exemple, en cuisine, en informatique, en jardinage, pour aider les enfants dans leur scolarité, pour perfectionner ses connaissances linguistiques, pour résoudre des problèmes administratifs... dans le cadre d'un groupe de travail. Plus de 400 personnes participent ainsi aux activités du Réseau.

Le Réseau recherche un(e) trésorier(ère) ayant un peu de disponibilité, capable de faire la comptabilité de l'Association et de suivre tous les dossiers de subventions avec les administrations concernées, pour prendre à terme le relais de sa trésorière, Arlette Zalay.

Site Internet du Réseau: www.rerssartrouville.com/

Renseignements complémentaires ou candidatures auprès du CADEB: 01 39 15 32 21

Avec la refonte de Seine Aval, l'Observatoire de l'environnement de Fromainville s'élargit

Du nom du hameau de Fromainville, l'une des trois fermes du Parc agricole de la plaine d'Achères, l'Observatoire de l'environnement de Fromainville a été créé en 1991 par le Préfet des Yvelines pour le suivi de la station d'épuration d'Achères (Yvelines). Avec la refonte du site Seine Aval, le fonctionnement de cette instance devait s'adapter. C'est désormais chose faite, sous l'impulsion du Sous-Préfet de Saint-Germain en Laye.

Le Comité consultatif de l'environnement est l'instance représentative de l'Observatoire. Sa composition a été fixée par l'arrêté préfectoral du 30 septembre 1991. Y siègent, sous la Présidence du Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye, le Préfet du Val-d'Oise, le sous-préfet d'Argenteuil, les maires des huit communes riveraines, les associations signataires, et les services de l'Etat concernés. Le SIAAP, en charge de l'épuration des eaux de l'agglomération parisienne, y participe en qualité de rapporteur, les syndicats du personnel y sont associés en qualité d'observateurs.

Évolution de l'Observatoire

Lors de la réunion du 14 janvier 2008 à laquelle le CADEB était invité pour la première fois, M. Rollon Mouchel-Blaisot, Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye, a déclaré souhaiter une évolution de cette instance. Il a proposé :

- D'élargir la composition du comité en y intégrant d'autres communes et de nouvelles associations représentatives.
- D'augmenter la périodicité des réunions qui passeraient à deux par an.
- D'élargir l'ordre du jour, et « de passer d'une approche réglementaire et compartimentée à une approche globale », s'inscrivant dans les principes du développement durable. « En effet, la refonte du site de Seine Aval est le futur

grand chantier français. La transparence sur le suivi des travaux de la refonte et l'information des riverains qui en subissent les nuisances devront être aussi complets que possible ».

Le projet est présenté

Lors de la réunion du 2 juillet 2008, M. le Sous-Préfet de Saint Germain en Laye a confirmé ses intentions et présenté un projet de Commission Locale, qui prendra la suite de l'Observatoire. Sa mission a été précisée. Il s'agira de « promouvoir l'information du public sur les questions relatives au fonctionnement de l'installation qui ont trait à l'environnement, la santé humaine et l'aménagement du territoire. »

Deux nouvelles associations y siègeront :

- le CADEB, en qualité de collectif d'associations d'environnement agréé dans un cadre intercommunal, avec notamment Seine Vivante, dont la compétence en matière d'eau est reconnue.
- Ile de France Environnement, association d'environnement à l'échelon régional, le projet de refonte dépassant le cadre local et même départemental.

Des Informations utiles

Voici quelques informations recueillies au cours de la réunion.

1. La mise en conformité avec la Directive européenne sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU): La

conformité du site de Seine Aval est totale pour le phosphore. Pour l'azote le rendement est actuellement de 24% et devrait atteindre rapidement 70%.

2. Classement de Seine aval au niveau « Seveso seuil haut »: Du fait de la nécessité d'un stockage supplémentaire de Méthanol le site sera classé « Seveso seuil haut ». Le sous-préfet fait remarquer que ce niveau supérieur de classement apportera en fait des sécurités accrues et donc une garantie meilleure.

3. Les polluants émergents

Le problème des polluants émergents et en particulier des nouveaux produits chimiques utilisés par la station d'épuration (nitrate de calcium et chlorure ferreux) sera mis à l'ordre du jour de la réunion de janvier 2009.

Une démarche exemplaire

Nous ne pouvons que nous féliciter de la mise en place de cette nouvelle instance, qui réunira tous les acteurs dans une approche globale, dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement.

Paulette Menguy, Présidente du CADEB

Jean-Pierre Genestier, Président de Seine Vivante

Pour en savoir plus sur la refonte de Seine Aval et sur l'Observatoire: www.seineavaldemain.siaap.fr.



Le site actuel de Seine Aval, le long de la Seine, en aval de Paris. L'objectif de la refonte est d'en faire une usine « zéro nuisance », exemplaire en matière de développement durable et de gouvernance. Les associations souhaitent une limitation des capacités de traitement sur le site, pour éviter le gigantisme.

Trois enquêtes publiques pendant l'été

Les enquêtes publiques sont nombreuses sur le territoire où le CADEB exerce son activité. A chaque fois, le Collectif en prend connaissance, consulte les associations membres concernées et émet des observations. Un poste de chargé de mission a même été créé au sein du CADEB pour coordonner cette activité. Il nous livre quelques indications sur les dernières enquêtes intervenues..

Une meilleure protection du patrimoine et des paysages à Croissy

L'objet de l'enquête était la création d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) à Croissy sur Seine.

Le CADEB s'est déclaré « globalement favorable » à ce projet. En effet, la commune de Croissy sur Seine «possède encore un patrimoine architectural, urbain et paysager important, malgré les innombrables partitions et constructions qui n'ont cessé de se faire dans cet endroit si convoité aussi près de Paris. »

Voici quelques unes des observations du CADEB dans ce dossier:

- La protection des berges doit s'étendre à l'ensemble du linéaire et non se limiter à 2 secteurs.
- La protection doit inclure le parc du Château Chanonier et non se cantonner au seul château.
- Les règles de la ZPPAUP ne devront pas s'opposer aux impératifs de développement durable, par exemple pour la mise en place de panneaux solaires, qui devront être possibles sous le contrôle des architectes habilités.
- Le contrôle de conformité devrait être systématique après réalisation des travaux autorisés.

Une aire de gens du voyage à Chatou

Le projet porte sur l'aménagement d'une aire d'accueil à Chatou pour les gens du voyage, comprenant 16 places pour « itinérants » et 20 places pour « sédentaires ». Le CADEB n'exprime pas de remarques particulières quant à la conception du projet, car :

- il s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2000-614 du 5 Juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.
 - il répond au schéma départemental d'accueil des gens du voyage dans les Yvelines.
- Les interrogations et observations

du CADEB portent sur:

- La localisation (à proximité de l'usine d'incinération de Carrières sur Seine): salubrité des sols, bruit, insertion dans l'environnement.
- L'aménagement du site: revêtement des sols, assainissement, ...
- Le mode de gestion de l'aire d'accueil: gardiennage, entretien, conditions financières pour les occupants?
- La cohérence avec les aménagements cyclables dans le secteur.

La gestion des eaux dans le projet de voie nouvelle RD 121

Faisant suite à l'enquête publique intervenue en 2007, le préfet des Yvelines a, par arrêté en date du 7 mars dernier, déclaré d'utilité publique le projet de voie nouvelle départementale RD 121 à Sartrouville et Montesson.

L'objet de la nouvelle enquête ne portait donc pas sur le projet dans son ensemble, mais exclusivement sur la gestion des eaux pluviales sur les voiries et aux abords de l'aménagement.

Le CADEB approuve globalement l'architecture globale de la gestion des eaux qui repose sur le principe de séparation entre les eaux de ruissellement sur les bassins versants naturels, aux abords de la voie nouvelle et celles issues du ruissellement sur la plate-forme routière elle-même. En effet, en cas de pluie, ces dernières sont souillées par:

- l'usure du revêtement de la chaussées
- les dépôts d'huile et de graisse,
- l'usure des pneumatiques,
- les résidus de combustion.

Le CADEB constate avec satisfaction que les modes de traitement proposés, à savoir:

- fossés enherbés
- décantation dans les bassins
- déshuileurs
- filtres verticaux

correspondent aux normes les plus sévères en la matière.

Le CADEB prend acte également que l'ensemble des installations est dimensionné pour des précipitations exceptionnelles (fréquence centennale pour les bassins de stockage).

Voici quelques unes des observations du CADEB:

- Il conviendra de suivre dans le temps l'évolution des techniques et des normes environnementales de dépollution.
- Le contrôle des eaux souterraines qui recueillent les eaux d'infiltration doit être intensifié et non limité dans le temps.
- Après 3 à 5 ans de fonctionnement, il conviendra de contrôler le pourcentage de réduction des polluants des différents dispositifs de traitement en comparaison des normes en vigueur et prévoir une évolution obligatoire des systèmes de traitement en cas de distorsion.

Observations d'ordre général

Le CADEB souhaite:

- que les dossiers d'enquête publique soient systématiquement disponibles sur Internet afin de faciliter leur consultation à tout moment sans obligation de se déplacer aux heures d'ouverture des mairies.
- que les permanences des commissaires enquêteurs soient suffisamment nombreuses et réparties sur la durée de l'enquête pour permettre une bonne information du public

*François Aubrun
Chargé de mission CADEB*

Pour en savoir plus:

*L'intégralité des observations émises pour les trois enquêtes est disponible sur le site du CADEB:
www.cadeb.org*

L'UFC-Que Choisir et ses associations locales dans la Boucle

Au fil des Lettres, nous vous présentons les associations avec lesquelles nous sommes en relation. Cette fois, c'est au tour de l'UFC-Que Choisir, union de consommateurs bien connue. Elle était représentée à notre dernière assemblée générale. Nous siégeons ensemble dans plusieurs commissions à l'échelon de la Boucle. Vous trouverez ci-après une brève présentation de l'UFC-Que Choisir, issue du site Internet de l'Union, ainsi que les coordonnées des associations locales. N'hésitez pas à les contacter.

L'UFC-Que Choisir est une association loi 1901 forte de près de 170 associations locales regroupant plus de 124 000 adhérents et assurant 300 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire français. Les responsables de l'UFC-Que Choisir, tant au niveau national que local, sont des bénévoles assistés d'une équipe de salariés : ingénieurs, juristes, journalistes... Une Assemblée générale annuelle de la Fédération définit les orientations et procède à l'élection de son Conseil d'administration. Celui-ci, sous l'autorité du président, coordonne et met en oeuvre la politique et la stratégie de la Fédération.

Enfin, l'UFC-Que Choisir est également une association reconnue de défense de l'environnement.

Indépendance, démocratie et solidarité constituent les trois piliers du fonctionnement de l'UFC-Que Choisir.

Dans le cadre de la collaboration internationale entre mouvements consommateurs, l'UFC-Que Choisir est un membre fondateur du Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC), basé à Bruxelles, qui représente les intérêts de plus de 40 organisations de consommateurs auprès de l'ensemble des institutions communautaires. Le BEUC a déjà obtenu des mesures concrètes importantes : l'interdiction des hormones à des fins d'engraissement, l'élimination du plomb dans l'essence, la répression de la publicité mensongère, les restrictions au démarchage à domicile.



Contacts locaux

UFC - QUE CHOISIR de la Boucle
3, avenue des Pages
78110 LE VESINET
Site internet : www.ufcquechoisir-iledefrance.org/laboucle.htm
Adresse électronique : 78laboucle@ufc-quechoisir.org

UFC - QUE CHOISIR de Houilles et ses environs
40, rue de Verdun
78800 HOUILLES
Tél. : 01.39.57.35.89
Site internet : www.ufcquechoisir-iledefrance.org/houilles.htm
Adresse électronique : houilles@ufc-quechoisir.org

Des médias grand public

La revue

Chaque mois, la revue Que Choisir effectue une série d'enquêtes approfondies et publie les résultats de ses tests comparatifs, tant des produits que des services : rapport qualité/prix, coût/efficacité, innocuité, consommation d'énergie, etc.

Le mensuel Que Choisir est un véritable indicateur sélectif des biens et services, un comparateur exigeant mais juste. Plus de 450 000 abonnés, ce sont chaque mois plus de quatre millions et demi de lecteurs informés.

En plus du mensuel, l'UFC-Que Choisir édite quatre hors-séries et quatre numéros spéciaux. Les hors-séries abordent d'une manière plus approfondie tous les sujets ayant trait au budget du consommateur. Quant aux spéciaux, ils font le point, chaque trimestre, sur l'état du droit dans les domaines intéressant directement le consommateur. Les hors-séries et les spéciaux ont donc vocation à compléter plus exhaustivement l'information fournie chaque mois par le mensuel Que Choisir.

Dépendantes à 100 % de l'UFC-Que Choisir, ces revues sont sans publicité et ne vivent que des recettes liées aux abonnements et aux ventes au numéro.

Le site Internet

Depuis fin 2002, le site Internet www.quechoisir.org offre également aux consommateurs, 24 h/24 h, des milliers d'articles, essais comparatifs et informations pratiques. Une lettre électronique d'informations est adressée gratuitement chaque mardi aux internautes qui le souhaitent. À travers ses forums, le site Internet de l'UFC-Que Choisir est aussi un espace d'échanges et de mobilisation des consommateurs.



Les jardins familiaux dans la Boucle

Dans la Boucle de Montesson, il existe manifestement une demande forte, mais les réalisations sont encore trop peu nombreuses. Nous faisons le point de l'existant et des projets connus à ce jour.

Petit historique

Le terme « jardins ouvriers » fût inventé par l'abbé Lemire, prêtre député du Nord.

Il crée en 1896 la Ligue du coin de terre et du foyer.

Un autre ecclésiastique, le Père Félix Volpette louait ou prêtait des lopins de terre à des familles nécessiteuses. Au début, les jardins étaient destinés à la population ouvrière et furent à l'origine de la dénomination des jardins familiaux.

Un jardin familial est défini comme une parcelle de terre cultivée personnellement par celui qui en dispose pour les besoins de sa famille, à l'exception de toute commercialisation des produits récoltés.

Certaines associations ont mis en place des programmes permettant de favoriser la réinsertion sociale et/ou professionnelle. Aujourd'hui le contexte social et économique nécessite de réactiver cette pratique.

A Sartrouville :

L'association Natur'ville a été créée en 1999, avec pour objet « la gestion et la promotion de jardins familiaux ». En mars de la même année, par convention avec le Département, elle bénéficie d'un terrain de 2800 m² situé avenue Maurice Berteaux, sur le tracé de la future déviation de la RD 121. Pour créer des jardins, il a fallu défricher: au début, il y en a trois, puis 7 en 2000, 17 en 2001, et 20 en 2002. Actuellement, il y a 21 parcelles, faute de terrains supplémentaires. L'entretien des parties communes est assuré par des jeunes en difficulté sous le contrôle d'une éducatrice. La convention avec le Département se termine en avril 2009 et ne devrait être pas reconduite car les travaux de réalisation de la voie nouvelle RD 121 sont imminents. L'association s'est adressée à la ville de Sartrouville pour l'attribu-

tion d'un autre terrain lui permettant de continuer son activité.

Natur'Ville est adhérente au CADEB et à la Fédération des jardins familiaux et collectifs.

A Montesson :

Ce sont 38 parcelles de 110 à 200 m², sur un terrain de 9000 m² situé à l'entrée du centre ville, près du cimetière qui ont été attribuées aux Montessonnais depuis mai 2007.

Ce projet a coûté 600000 € et a été financé par le Conseil Général, l'Agence des Espaces Verts et la commune.

La gestion de cet espace est assurée par une association qui se dénomme AJFM (Association des Jardins Familiaux de Montesson). Chaque lot est équipé d'un abri de jardin, d'un compteur d'eau et de deux réceptacles pour recueillir l'eau de pluie.

A Carrières sur Seine :

L'Association « Nature en partage » a depuis mai 2007 déposé les statuts, défini un règlement in-

térieur, et une charte pour un projet de création de 40 parcelles de 120 à 150 m² chacune.

La promesse d'attribution à titre gratuit d'un terrain de 6600 m² situé route de Montesson avait été obtenue.

La nouvelle équipe municipale, tout en maintenant le principe d'attribution, et en souscrivant au projet, a souhaité réfléchir à sa localisation. Pour elle, le terrain n'est pas idéal et le sol risque d'être pollué du fait de sa proximité avec l'usine d'incinération..

Au regard de cette position, l'Association demande qu'une solution alternative soit proposée dans les meilleurs délais.

Entre temps, l'association a fait procéder à des analyses de sol qui s'avèrent négatives.

Nous espérons avoir une solution pour la concrétisation de ce projet d'ici fin 2008.

*Martine Rol,
Présidente de Natur'Ville
Gérard Moulin,
Secrétaire du CADEB*



Les jardiniers et les sympathisants de Natur'Ville à Sartrouville

Sartrouville autonome pour la collecte de ses déchets ménagers

Cela s'appelle une régie municipale. Plutôt que de confier la collecte à un prestataire privé, comme l'ont fait toutes les autres communes de la Boucle de Montesson, Sartrouville a fait le choix de l'autonomie pour ses déchets ménagers. Survivance du passé ou solution d'avenir? Pour en savoir plus, nous avons rencontré Bernard Carlier, maire-adjoint et Wilfrid Bettan, chef du service propreté/garage à Sartrouville.

Question CADEB: Comment fonctionne la collecte à Sartrouville?

Réponse:

Pour 53.000 habitants environ et 15.619 tonnes collectées en 2007, le service propreté compte:

- 18 agents, répartis en 6 équipes de trois et 3 agents remplaçants, soit au total 21 agents et un encadrant.
- 7 bennes de collecte: une par équipe et un véhicule de secours pour pallier aux pannes et opérations de maintenance du matériel, effectuées également dans le garage municipal et par des agents de la ville.



Seules les ordures ménagères (O.M.) proprement dites sont collectées en régie; la collecte des autres déchets (encombrants, verre, papiers emballages, végétaux) est confiée à des prestataires privés car elle nécessite plus du matériel spécifique et de personnel.

Q. Quels avantages pour la régie?

R. Le principal avantage de la régie est sa souplesse de fonctionnement: plus de réactivité, de capacité d'adaptation, car le personnel affecté à la collecte est municipal et géré directement par le service qui peut l'affecter en fonction des besoins et des situations; de même pour le matériel qui est propriété de la ville. Finalement, cela aboutit à un meilleur service rendu à la population, ce qui est l'objectif de la municipalité.

L'autre avantage est financier:

avec 77 euros la tonne, la régie est très compétitive par rapport aux coûts facturés par les prestataires dans les autres communes de la Boucle. Il est noté qu'à Sartrouville la collecte des OM est assurée 3 fois par semaine (6 fois dans le quartier des Indes) pendant toute l'année (jours fériés inclus).

Q. Quelles sont les contraintes de la régie?

R. C'est la gestion en direct du personnel et du matériel. Il faut trouver des solutions dans toutes les situations. Heureusement, le personnel affecté au service est compétent et consciencieux. Les difficultés sont plus importantes pendant les vacances, car pour remplacer le personnel en congé il faut faire appel à des intérimaires. L'autre souci est l'accélération des départs en retraite d'agents expérimentés. Heureusement, les recrutements de jeunes agents (effectués par le service) se révèlent jusqu'à présent satisfaisants. L'autre contrainte est celle du matériel qui doit être disponible et opérationnel. Les bennes parcourent chacune 8 500 km par an et sont vérifiées chaque semaine. Elles ont une durée de vie de 7 ans. Une benne neuve est achetée chaque année.

Q. Est-il souhaitable de généraliser la formule de la régie, ou de l'étendre à d'autres communes?

A Sartrouville, il est possible d'envisager d'étendre le fonctionnement de la régie à d'autres collectes. Mais il n'est pas envisageable de faire toutes les collectes en régie, car il est bon d'avoir un équilibre régie /prestataire privé, Cela permet de conserver une possibilité de concurrence et de faire des comparaisons. De plus, en cas de force majeure et dans un souci d'hygiène publique, des solutions de remplacement pourraient être

trouvées plus facilement..

A l'échelon de la Communauté de communes de la Boucle (CCBS), pourquoi ne pas étendre la formule de la Régie, comme l'a évoqué son Président, C. Murez. Mais des études préalables s'imposent, pour tenir compte des spécificités locales et de la technicité de certaines collectes.

Compte rendu rédigé par le CADEB.

Les modes de gestion d'un service public (liste non exhaustive)

- La régie directe:
La collectivité (commune ou groupement de communes) organise elle-même la gestion du service public (par exemple la collecte des déchets) avec ses propres moyens financiers, techniques et personnels.
- Le recours à un prestataire privé sous forme de marché public:
Suite à appel d'offres, un contrat est conclu avec un prestataire privé qui exécute sa mission avec ses moyens propres. Le prestataire est rémunéré par la collectivité à un prix fixé contractuellement.

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) (loi du 27 février 2002)

Ces commissions ont pour vocation de permettre aux usagers des services publics d'obtenir des informations sur le fonctionnement effectif des services publics, d'être consultés sur certaines mesures relatives à leur organisation et émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires.

Le CADEB est membre de la commission créée auprès de la CCBS pour le suivi de la collecte des déchets.

Questions sur les haltes fluviales au Pays des Impressionnistes

Développer le tourisme fluvial au Pays des Impressionnistes? Oui, mais comment. En l'absence d'informations suffisantes sur le projet, l'association Seine Vivante nous fait part de ses interrogations ... et de ses inquiétudes!

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) des Coteaux de Seine regroupe 9 communes : Bougival, Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Louveciennes, Marly-le-Roi, le Pecq-sur-Seine, Port-Marly et Noisy-le-Roi. Depuis une quinzaine d'années, le syndicat œuvre pour la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine naturel et culturel de ces neuf villes. Pour développer le sentiment d'appartenance à une même histoire, le SIVOM a déposé en 2001 le label " Pays des Impressionnistes ", en référence à Monet, Renoir, Sisley, Pissarro, Morisot et bien d'autres qui vécurent et travaillèrent dans ces villages et sur les rives du fleuve.

Projet d'escales fluviales

C'est ainsi qu'on lit dans le site de la ville de Carrières-sur-Seine : «Un projet global d'aménagement des berges et d'escales fluviales, en partenariat avec le Département et la Région est en cours d'élaboration. », et le dernier journal de la ville de Croissy-sur-Seine « Côté Croissy » donne quelques informations pour Croissy : « Il existe actuellement des embarcadères à Chatou et Bougival ce qui permet aux croisiéristes d'organiser des haltes et des visites du Pays des Impressionnistes. Le projet de construction d'un quai d'appontage sur les berges de Croissy permettra l'accostage de petites embarcations de croisière... Le quai se situera à la hauteur du portail du Prieuré jusqu'à la rue de l'abreuvoir, ce qui représente un embarcadère de 90 mètres en bois et pierres complètement intégré au site grâce à un aménagement paysager. Le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2008 pour une durée d'environ 16 mois. »

Inquiétude des associations

Mais qu'en est-il vraiment de ce projet ? Quelle information au public et quelle concertation ?

Afin de pouvoir informer les associations membres et se faire une opinion sur ce projet, le CADEB, Collectif d'Associations pour la défense de l'Environnement de la Boucle de Montesson, agréé pour la protection de l'environnement dans un cadre intercommunal, a fait une demande au SIVOM des coteaux de Seine pour obtenir un certain nombre d'informations à ce sujet. Nous attendons la réponse du SIVOM.

Mais nous sommes inquiets à plusieurs titres, notamment à Croissy :

- sur l'ampleur du projet: le caractère du lieu est avant tout sa simplicité, son caractère champêtre, rappelant le temps et l'environnement des impressionnistes. De même la réalité de Croissy avec son château, sa chapelle, sa rue ancienne, révèlent un lieu plutôt intimiste. Adapter le tourisme au caractère du lieu plutôt que l'inverse : des visiteurs par petits groupes, peu nombreux en un même lieu. Une activité touristique de masse (centaines de visiteurs par bateau) n'aurait pas de sens.

- sur la conception de ce projet : les berges de Croissy font partie de son patrimoine. Ces bords de Seine ont été très fréquentés par les peintres impressionnistes et ont été peints dans plusieurs tableaux célèbres. Le paysage y est encore très pittoresque du fait de son aspect naturel qui a pu être préservé à ce jour. Des parties dégradées ont été réaménagées en utilisant autant que possible les techniques douces du génie végétal (avec l'aide financière de la Région Ile de France et



du Département des Yvelines). Elles sont aussi l'objet d'un programme d'entretien de la Mairie, avec des spécialistes des techniques végétales.

Respecter les berges et sa nature vivante : Comment ce projet respecte-t-il le caractère de ces berges et sa ripisylve (1) ? Les concepteurs sont-ils qualifiés pour des réalisations dans le domaine du vivant ? A-t-on pensé à des solutions utilisant des pieux (Ducs d'Albe) placés à l'avant de la berge dans le fleuve qui permettent de sauvegarder intégralement la structure naturelle de la berge elle-même (comme à Poissy près du centre ville) ?

Transparence et concertation ?

Quelle réponse le SIVOM des Coteaux de Seine va-t-il faire au CADEB, et dans quels délais ?

Comment les associations concernées et la population pourront-elles intervenir dans le processus en cours ?

En cohérence avec la création et la vie du " Pays des Impressionnistes ", quelle concertation un syndicat comme le SIVOM des Coteaux de Seine doit-il mettre en place en partenariat avec les villes ?

*Jean-Pierre Genestier
Président de Seine Vivante*

(1) étymologiquement du latin *ripa* « la rive » et *sylva* « la forêt », c'est l'ensemble des formations boisées présentes sur les rives d'un cours d'eau

Actualité de l'environnement

Les Yvelines changent de préfet

Anne Boquet est préfète des Yvelines depuis juillet dernier. Cette énarque de 56 ans a été auparavant préfète de l'Indre de 2000 à 2002, puis a continué sa carrière en qualité de Haut-commissaire de la République en Polynésie française à partir de 2005. En arrivant dans les Yvelines, elle s'est déclarée partisan d'une autorité de l'Etat fondée sur « l'écoute et le consensus ». Elle a souhaité rencontrer les associations du département. Le CADEB lui souhaite la bienvenue.

Saint Martin bientôt millénaire

L'église Saint Martin de Sartrouville aura 1000 ans en 2009. Bien entendu, il ne reste pas grand chose de l'église originelle; modifications et constructions nouvelles se sont succédées au cours des siècles, pour aboutir à l'édifice actuel. L'église est fermée actuellement pour travaux. En effet, après une remise en état du clocher et de la toiture, c'est l'intérieur de l'édifice qui fait en ce moment l'objet de travaux. Le sol, les murs et la voûte sont en cours de réhabilitation. Tout devrait être terminé en fin d'année, ce qui permettra de fêter dignement le millénaire (source : les amis de l'histoire de Sartrouville).

Une nouvelle liaison de 225.000 volts

Pour sécuriser l'alimentation électrique du Nord-Ouest de l'île de France, RTE, filiale d'EDF, crée une nouvelle liaison haute tension de Nanterre à Mézerolles, près de Triel, en traversant la Boucle de Montesson, mais sans pylônes. En effet, la nouvelle ligne est enterrée, à une profondeur d'1 mètre environ, protégée par des fourreaux en PVC. Les communes traversées sont : Carrières sur Seine, Houilles et Montesson. La Seine est franchie par des forages dirigés. Les travaux vont durer encore plusieurs mois.

De nouvelles règles pour la publicité à Houilles

La commune de Houilles a entrepris de modifier son règlement local de publicité. C'est ce document qui détermine notamment la dimension, le nombre et l'emplacement des panneaux publicitaires sur la ville. Le CADEB a demandé à faire partie du groupe de travail constitué à cet effet.

Houilles ville conviviale et solidaire

Ce label vient d'être décerné à la ville de Houilles, aux associations et aux habitants à l'occasion de la neuvième édition de la Fête des Voisins. C'est une satisfaction pour l'association « Voisins Voisines », partie prenante de cette fête depuis de nombreuses années. Houilles est la plus petite commune européenne à recevoir cette distinction, attribuée par la Fédération européenne des solidarités de proximité.

Le devenir de la carrière de gypse

L'exploitation à ciel ouvert de la carrière de Cormeilles arrive à son terme: les réserves accessibles dans le périmètre autorisé seront épuisées vers 2015-2016. Dès lors, deux questions se posent.

1. Faut-il remblayer le site après exploitation?

Les riverains y sont peu favorables car cela entraînerait une circulation importante de camions. Un simple aménagement en espace vert semble possible et préférable.

2. Peut-on continuer l'extraction en souterrain?

L'exploitant, BPB Placo, y est favorable mais plusieurs associations sont réservées et proposent des projets alternatifs.

C'est un dossier dont on n'a pas fini de parler!

Un talus SNCF déboisé à Sartrouville

Pour interdire l'accès aux emprises ferroviaires, la SNCF a im-

planté une clôture de 2.4 m de hauteur en partie basse du talus, en rasant une haie de thuyas, à proximité de la gare. Cette intervention a été conduite sans aucune concertation ou coordination, ni avec la ville et encore moins avec les riverains. D'après ceux-ci, il aurait été possible de conserver les arbustes en décalant légèrement la clôture.

Au moment où l'on parle d'« insertion paysagère des infrastructures SNCF », il serait temps que de bonnes relations de voisinage s'instaurent entre la SNCF, les communes et les riverains.

Le Tramway arrivera bientôt à Bezons

La ligne T2 relie actuellement Issy-les-Moulineaux à la Défense. Les travaux ont commencé pour le prolongement au sud jusqu'à Porte de Versailles et au nord jusqu'au pont de Bezons. La mise en service est prévue pour fin 2011. A cette date, les réseaux de bus seront réaménagés pour permettre un accès facile au terminus du tramway à Bezons. Pour les habitants de la Boucle, ce sera une nouvelle possibilité de rejoindre La Défense en transports en commun.

Pas de trêve estivale pour les odeurs de la végétterie

Pendant l'été, à plusieurs reprises, des odeurs fortes en provenance de la végétterie de Montesson ont été constatées par les riverains. La situation devrait toutefois s'améliorer car lors de la réunion du comité odeurs en date du 19 juin, l'exploitant du site, la SEV, a confirmé un changement dans son activité. Le compostage, à la source des odeurs, va continuer à voir ses quantités diminuer.

En revanche, la valorisation énergétique de déchets de bois montera en puissance, suite à des contrats passés avec des collectivités locales pour leur fournir du combustible destiné à des chaudières.

Davantage de bus dans la Boucle

Cela concerne le réseau Bus en Seine exploité par Véolia, dans la partie sud de la Boucle. Toutes les lignes, exceptées les dessertes scolaires, fonctionneront désormais jusqu'à 22 heures. Sur la ligne 3 qui relie les gares RER de Houilles-Carrières-sur-Seine et du Vésinet-Le Pecq via Chatou, la fréquence va augmenter. Aux heures de pointe, un bus passera toutes les dix minutes. Enfin, sur la ligne 19 qui relie les gares de Houilles-Carrières-sur-Seine et du Vésinet-Le Pecq via Montesson, des bus circuleront désormais le samedi, à la fréquence d'un toutes les trente minutes.

Renseignements sur www.veolia-transport-idf.fr.

L'éco-Zac de Corneilles accueille Castorama

Sur les 110 hectares de la ZAC des Bois Rochefort à Corneilles en Paris (Val d'Oise), c'est un nouveau quartier qui se crée, avec des logements, des équipements et des activités, séparés par une coulée verte. L'exigence environnementale s'inscrit dans une charte signée par l'aménageur et les promoteurs.

En quittant Sartrouville où il était à l'étroit dans ses locaux, Castorama vient de s'y installer, dans un bâtiment conçu pour réduire les consommations d'énergie et l'impact sur l'environnement. Points forts: la géothermie, la récupération des eaux de pluie, une isolation performante des façades et toitures, un éclairage basse consommation, des panneaux photovoltaïques sur le toit. L'enseigne proposera sous peu des produits à valeur ajoutée environnementale qui seront labellisés « partenaires pour la planète ».

Une fête réussie aux Richebourgs

Le cadre champêtre et l'accueil irréprochable par ce Comité de quartier sartrouillois ont assuré le succès de cette manifestation traditionnelle, organisée le dimanche 22 juin. On est venu en famille profiter des différentes animations, participer à la tombola, déguster les saucisses et les frites, et danser au rythme des orchestres variés.

De quoi entretenir le lien social dans ce quartier sympathique.

Les berges de Seine sont plus propres

A tour de rôle, l'une des trois associations sartrouilloises riveraines de la Seine organise le nettoyage des berges. Cette année, c'était le tour de l'association des 10 Arpents, qui a accueilli les volontaires dans son quartier pour une opération citoyenne et pédagogique le samedi 24 mai. La ville a apporté son soutien technique et moral, avec la présence du maire et de plusieurs élus. La section canoë-kayak de la MJC a participé comme à l'accoutumée, ainsi que des membres du CADEB et des autres associations de quartier. Résultat : des sacs poubelle remplis de débris, de la ferraille retirée de la Seine, avec globalement un motif de satisfaction: au fil des ans les berges sont de plus en plus propres. Le nettoyage régulier porte ses fruits ainsi que probablement une sensibilisation de tous à la préservation de l'environnement.

Portes ouvertes à Natur'-Ville

Le vendredi 27 juin, les membres de l'association ont accueilli dans leurs jardins sympathisants et amis, en présence d'Hervé Bonnavaud, Président de la fédération des jardins familiaux et collectifs. Les jardiniers ont fait visiter leurs

parcelles avec un peu de nostalgie car l'an prochain ils ne seront plus là, les terrains étant repris par le Département pour réaliser la voie nouvelle RD 121. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

Forme 21 sur le marché de Chatou

L'association Forme 21 était présente sur le marché Maupassant à Chatou le 22 juin, sur un stand d'animation autour de 2 thèmes:

- comment avoir une alimentation saine et équilibrée tout en préservant la planète ?
- comment être acteur du développement durable par une consommation responsable ?

L'occasion de s'informer et de dialoguer avec les membres de l'association.

Le Val organise un grand pique-nique

Le 15 juin, l'association de quartier sartrouilloise « Le Val et Vous » a invité tous les habitants à un grand pique-nique, qui a rencontré un vrai succès. Les plats apportés par les convives ont été disposés sur un buffet commun dressé dans la prairie située derrière l'école Pierre Brossolette. Le temps était radieux et l'ambiance conviviale.

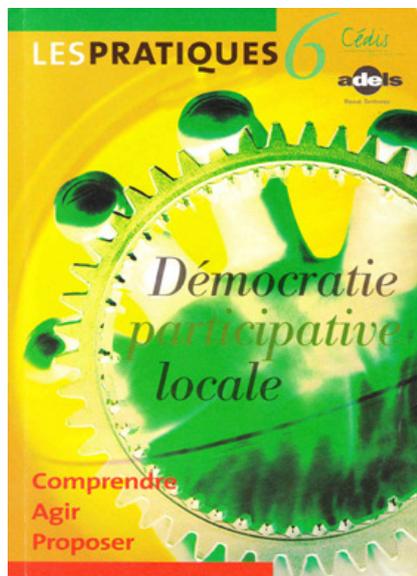
Les riverains de la mairie ont leur site

Présenté le 14 juin lors du repas annuel de quartier, le site Internet des riverains de la mairie à Sartrouville propose un large éventail de contenus. On y trouve des informations sur l'association et les dossiers suivis, mais aussi des pages d'histoire locale, des renseignements pratiques sur le quartier et des liens avec des sites officiels et associatifs.

A découvrir à l'adresse: www.arqm.asso.fr/

La démocratie participative locale

Ce petit ouvrage, rédigé conjointement par le CEDIS (1) et l'ADELS (2) est d'abord destiné aux élus en charge de la démocratie locale et de l'environnement, avec une idée-force : la démocratie participative est une des clés du développement durable. Un thème cher à de nombreux associatifs, qui peuvent trouver un intérêt à la lecture de cet opuscule de 99 pages, divisé en 2 grands chapitres: comprendre et agir.



Comprendre

Le rappel historique des sources et fondements de la démocratie est succinct mais non sans intérêt : est réaffirmé le primat et la légitimité de l'élection (« la démocratie représentative ») ; mais aussi le fait que la démocratie « ne s'épuise pas dans l'expression des suffrages », laissant la place à d'autres formes d'exercice de la souveraineté du peuple ; parmi celles-ci le droit d'association et différentes formes de participation du public aux processus de décision, telles la démocratie participative ou mieux encore la démocratie délibérative (3).

Autre rappel : celui d'une échelle à 4 degrés souvent avancée pour caractériser le niveau de la participation à une instance locale : l'information, la consultation, la concertation, la participation ou co-décision.

Le chapitre se termine par une « cartographie » de la participation locale, listant les dizaines d'instances ou de dispositifs en vigueur, aux différents échelons (quartier, commune, intercommunalité, ...) ou classés par thèmes (services publics et de transport, urbanisme, logement, ...).

Agir

Dans ce chapitre, on retrouve l'analyse des rapports entre développement durable et démocratie participative : est soulignée la nécessité d'une approche globale des problèmes, avec des projets de territoire à dix ou quinze ans, c'est à dire au delà de la durée des mandats électifs, ce qui incite à créer de nouveaux espaces de débat et de délibération.

Au delà des principes, les auteurs nous éclairent sur plusieurs dispositifs et outils d'action, tels que les comités et conseils de quartier, les commissions consultatives ou extra municipales. Du point de vue de la participation démocratique, plusieurs instances ou dispositifs sont jugés sévèrement : la commission consultative des services publics locaux, « instance le plus souvent vidée de son sens », l'enquête publique, qui serait dans une « impasse », la concertation dans les projets de l'Agence Nationale de Renovation Urbaine (ANRU), considérée comme « impossible ». Dans le domaine de l'urbanisme « participatif », il est recommandé aux élus d'aller plus loin que les concertations obligatoires (sur les Plans locaux d'urbanisme – PLU ou SCOT à l'échelon intercommunal). L'Agenda 21, défini comme « ce qui doit être fait pour le XXIe siècle » est reconnu comme « instrument d'un développement local global » sous réserve d'une élaboration démocratique. On trouvera aussi des développements sur l'intercommunalité « indispensable » mais comportant trop de « zones d'ombre. »

L'ouvrage se termine par des propositions pour démocratiser les institutions locales.

Démocratie participative locale, CEDIS et ADELS, Collection « les pratiques », 99 pages, 10 euros (disponible auprès du CADEB)

(1) **CEDIS** (Centre d'Écodéveloppement et d'Initiative Sociale)

Le Cédis est un centre de formation des élu-e-s locaux.

Association loi 1901 créée en 1998, son objectif est de former le plus grand nombre d'élu-e-s aux principes du développement durable.

Site Internet: cedis-formation.org/

(2) **ADELS** (association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale)

Depuis son origine, en 1959, l'Adels regroupe des élus locaux, des militants associatifs, des professionnels intervenant dans le champ local et des citoyens engagés dans la vie locale. Au travers des groupes de travail, des publications, des formations ou des colloques qu'elle organise, l'Adels agit pour que de nouveaux rapports s'établissent entre les citoyens et leurs représentants élus, rapports construits autour de la participation des citoyens à des processus de délibération collective.

Site Internet: www.adels.org/

(3) « *A la notion de démocratie participative, (déjà galvaudée?), on préfère celle de démocratie délibérative, plus engageante, plus concrète. Elle contient une exigence supplémentaire qui s'impose, petit à petit, dans la conception des projets et dans l'animation des dispositifs: la délibération est un temps de débat, d'instruction publique et de fabrication du jugement intimement lié à celui de la décision. Il ne s'agit pas d'enlever à l'élu sa capacité d'arbitrage final, mais de l'accompagner par un processus validant celui-ci aux yeux du plus grand nombre.* »

Extrait de la page 84

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



« Seul, on va
plus vite

Ensemble, on va
plus loin »

CADEB

Association loi 1901
agrée pour la protection
de l'environnement sous
le numéro 04-033 DUEL
Siège social : 130 av. du
Général de Gaulle - 78500
SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel :
cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet:
www.cadeb.org/

SIRET: 484 499 009 000 13
APE : 913 E

Composition du Bureau

Présidente :
Paulette Menguy
Vice Président :
Alex Ballot
Vice Président
Jacques Firmin
Secrétaire Général:
Jean-Claude Parisot
Secrétaire :
Gérard Moulin
Trésorier:
Patrick Bayeux
Membre
Jean-Pierre Genestier

Carrières Autrement

Alex Ballot

Tél : 01 39 14 52 94

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville

Patrick Bayeux

bayeuxprues@wanadoo.fr Tél : 01 39 57 82 63

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Mario Ostoréro

jean-louis.verdure@wanadoo.fr

Tél 01 39 14 88 11

Forme 21 (sensibilisation et communication sur le développement durable)

Jean-Yves Rebeyrotte

forme21@club-internet.fr

Tél:01 53 73 74 18

01 30 53 37 66

La Boucle Verte

Francis Bonnemason

contact@laboucleverte.org

Tél : 01 39 68 28 35

Site Internet : www.laboucleverte.org

Les Dix Arpents à Sartrouville

Nathalie Moneyron

xarpents@gmail.com

Tél : 01 39 13 44 83

Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée

assomvm@neuf.fr

Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Martine Rol

marcelle.rol@club-internet.fr

Tél : 01 74 08 74 88

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Sandrine Féron

associationvaudoire@gmail.com

Tél : 01 30 86 92 92

Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)

Cathy Tizzoni

ktix.tizia@wanadoo.fr

Site Internet: http://recycl-action.over-blog.com/

Tél: 06 60 38 43 82

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jean-Claude Parisot

arqm@wanadoo.fr

Tél : 01 39 15 32 21

Site Internet: www.arqm.asso.fr/

Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier

seine.vivante@yahoo.fr

Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis

sidslevesinet@noos.fr

Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin

jgmoulin@wanadoo.fr

Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB

Collectif d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Présidente : Paulette Menguy

Tél 01 39 57 65 28

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de citoyens qui veulent redonner à la Seine et à ses berges leur caractère naturel

14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier

Tél : 01 30 15 06 70

Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Président: Lionel Carrara

Site: www.reseauvelo78.org

Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr